L'AVIS EN VERT

L'écologie politique
au fil des saisons

**Que 2013, à l'image de notre nouveau collège,
vous soit une année pleine de promesses !**

ecolo
Walhain

Hiver 2013 / N°62

Imprimé sur papier recyclé par l'A.P.N.
Entreprise de Travail Adapté a.s.b.l.

SOMMAIRE

Editorial - L'après-élection, ou comment se profile l'avenir de Walhain 3
Par l'Equipe Ecolo Walhain

La majorité Wal1 - Ecolo reconduite 4
Par Julien Pitsaer, Agnès Namurois et Jean-Marie Gillet, vos élus

Le déroulement des négociations : la voie de la raison 5
Par l'Indiscret

Al fén do conte, dji so a costé del råjhon di vs sicrire, ki n' est rén d' ôte ki di vs sohaitî ene boune et ureuse anêye, totes sôres di boneurs et ki sai dj' !!

Sayî di s' fé plaijhi, n' est ç' nén l' meyeuse manire po s' bén plaire tertos eshonne ?

Le rôle de la présidence du Conseil communal 6
Par Larissa Beelen

Le droit d'interpellation du citoyen au Conseil communal 7
Par Florent Bouillon

Prix Citron - Prix Orange 9

La recette de Tante Jacqueline : manger sain et bon marché 10
Par Jacqueline Foret

Merci ! 11

EDITORIAL - L'APRES-ELECTION, OU COMMENT SE PROFILE L'AVENIR DE WALHAIN

Par l'Equipe Ecolo Walhain

Nous voilà au lendemain des élections, moment intense, fort en émotions, que nous avons eu la chance de partager avec vous. Nous sommes venus à votre rencontre, nous vous avons écoutés et nous avons essayé au mieux de transmettre les messages que vous souhaitiez faire passer. Pour que nos élus soient conscients des problématiques qui vous tiennent à coeur.

Après quelques (longues) semaines d'attente, la majorité sortante Wal1 - Ecolo a été reconduite. Pour nous, ce choix s'est imposé car nous voulions avoir la possibilité de peser sur les choix du futur pour la commune, notamment en poursuivant les projets entamés par Jean-Marie Gillet et Agnès Namurois.

Grâce à la ténacité de nos négociateurs, nous sommes satisfaits d'avoir obtenu un échevinat fort pour Jean-Marie Gillet, ainsi que, petite nouveauté, la présidence du Conseil communal pour Agnès Namurois. Dans ce numéro, nous vous expliquons les tenants et les aboutissants de ce rôle nouveau.

Mais ce n'est pas tout ! Nous comptons en nos rangs le plus jeune élu du Conseil communal, Julien Pitsaer. Il mettra toute sa motivation et son dynamisme dans ce rôle, qui lui tient déjà fort à coeur.

Et si vous souhaitez le soutenir, lui ainsi que nos autres élus, leur poser des questions, les interpeller, nous vous proposons un vade mecum sur le droit d'interpellation au Conseil communal dans ce numéro.

C'est donc plein de vigueur et d'énergie que nous allons entamer cette nouvelle année ainsi que cette nouvelle législature, pour que Walhain soit une commune toujours plus verte et durable. Et pour vous prouver que le choix de voter Ecolo le 14 octobre était le bon.

Comité de rédaction : Larissa Beelen (coordinatrice), Agnès Namurois, Danielle Gallez, Florent Bouillon, l'Indiscret, Jacqueline Foret, Jean-Marie Gillet, Julien Pitsaer
Photo de couverture : Stéphan Laloux
Maquette et mise en page : Nicolas Art
Editrice responsable : Larissa Beelen, Grand'Rue 27 - 1457 Walhain
Imprimeur : A.P.N. Entreprise de travail adapté a.s.b.l, rue du Commerce 15 -1400 Nivelles

LA MAJORITE WAL1 – ECOLO RECONDUITE

Par Julien Pitsaer, Agnès Namurois et Jean-Marie Gillet, vos élus

Comme l'écrivait un journaliste au lendemain des élections, les électeurs ont plébiscité la majorité en place puisque tant Wal1 qu'Ecolo gagnent chacun un siège au terme du scrutin. Ce sont donc bien les deux composantes de la majorité qui ont été reconnues dans leur travail, leurs projets et la crédibilité de leur programme.

Reconduire la majorité Wal1 - Ecolo allait-il donc de soi ? Non, il fallait compter sur un rapport de force politique qui a changé : le groupe Wal1 dispose d'une majorité absolue (juste) et pouvait monter en majorité sans Ecolo. Ses membres ne l'ont pas fait. Le bon sens et la loyauté ont prévalu et un accord de majorité a pu être conclu pour continuer ensemble le travail et les projets entrepris depuis 2006. C'est ce que "l'Indiscret" vous explique à la page suivante.

Ecolo ne disposera plus que d'un échevin au sein du Collège communal mais assumera en outre la Présidence du Conseil communal, opportunité nouvelle depuis cette année pour assurer une meilleure dynamique des débats démocratiques.

Le bon sens et la loyauté ont prévalu et un accord de majorité a pu être conclu pour continuer ensemble le travail et les projets entrepris depuis 2006.

Reconduire la majorité gagnante Wal1 – Ecolo, c'est aussi la garantie d'une continuité de gestion et des pratiques. Si les programmes sont assez convergents sur le papier, les sensibilités et la volonté de les concrétiser sont la force de ce que nous aimons appeler notre "majorité plurielle".

Comme nous l'avons répété à maintes reprises, plusieurs plans élaborés durant la législature précédente n'en sont encore qu'à leurs prémisses et seront donc progressivement concrétisés :

- Les plans circulation et réduction des vitesses, le plan mobilité avec ses volets transports en commun et plan cyclable et la gestion de la problématique mobilité de Perbais.
- Le plan logement au travers de ses différents projets d'ancrage mais aussi la multiplication des opportunités de venir en aide aux personnes qui veulent rester dans leur village sans disposer de toutes les ressources nécessaires.
- Le plan énergie pour une production locale mais aussi des économies d'énergie au bénéfice de tous en association avec nos entreprises locales.
- L'implication concrète de la commune dans les projets de développement Nord-Sud.
- Le choix final et la réalisation des projets de développement rural dans chacun de nos villages et la mise en œuvre du Schéma de structure communal.
- Nos engagements et obligations en matière d'environnement et de contrat pour nos rivières, y compris les projets d'épuration et de réduction de nos déchets.
- La lutte, en association avec TOUS les acteurs, contre les coulées de boues et les inondations, partout où les risques peuvent être identifiés.

Sans oublier tous nos acquis en matière de communication, participation, soutien aux différentes activités scolaires, culturelles, sportives et mise à disposition des infrastructures communales.

Notre groupe local Ecolo - qui s'est fortement renforcé en forces vives et en enthousiasme à l'occasion de ces élections - se montrera également très attentif à ce que nous, élus, ferons pour nos écoles, pour nos plus petits, et pour nos aînés de plus en plus nombreux que nous voulons garder à domicile. Il faut tisser du lien social entre les différentes générations qui composent notre commune. En ces temps qui s'annoncent plus difficiles pour tous et pour nos finances communales, il faudra se rappeler et réactiver l'importance de la solidarité : ce fil vert traversera toutes les politiques que nous mènerons. De la même manière que nous veillerons toujours à ce que nos décisions d'aujourd'hui ne compromettent les choix des générations à venir (c'est le rôle de la démarche "Agenda 21", engagée par la commune en 2010).

Toutes ces belles intentions seront coulées dans la déclaration de politique générale qui sera lue lors de la présentation du budget au Conseil communal fin janvier : un moment important que cet engagement solennel lu par la bourgmestre au nom du Collège ! Il sera ensuite publié, soyez-y attentif. Mais être présent à ce Conseil communal est pour vous, citoyen, une manière de venir dire que vous avez entendu ces engagements et qu'il sera dans vos droits d'en réclamer des comptes, le moment venu.

Cet engagement ne nous fait pas peur. Vous pouvez compter sur nous pour mieux communiquer encore. Et avec le plus jeune élu de Walhain en nouveau renfort du groupe des Verts au Conseil communal, la jeunesse sera encore davantage représentée dans le paysage politique local.

(...) notre groupe local Ecolo se montrera également très attentif à ce que nous ferons pour nos écoles, pour nos plus petits et nos aînés (...)

LE DEROULEMENT DES NEGOCIATIONS : LA VOIE DE LA RAISON

Par l'Indiscret

Une augmentation de 2,77% pour Ecolo, contre une augmentation de 1,97% pour Wal1, un recul d'Avenir Communal, et Centre Citoyen, autre liste d'opposition, qui n'a pas réussi à décrocher un élu mais a peut être joué - sans le savoir ni le vouloir - un rôle non négligeable, celui de diviser l'opposition et ainsi de rendre plus forte la liste principale. Voici donc les résultats que nous avons obtenu le soir du 14 octobre. Voici ce que nous avions dans les mains pour commencer les négociations...

	2006			2012		
	Voix	%	Elus	Voix	%	Elus
Ecolo	714	17,30	2	857	20,07	3
Wal1	1.781	43,17	8	1.927	45,14	9
Avenir.com	1.631	39,53	7	1.251	29,30	5
C.Citoyen	-	-	-	234	5,48	-

On peut débattre à l'infini de la notion de "victoire", en politique. Y aurait-il une gradation à appliquer, selon que l'on soit simplement renforcé (c'est le cas de la liste Ecolo, suite aux élections du 14 octobre) ou désormais "majoritaire absolu" (Wal1, composée de socialistes, de libéraux et d'indépendants) ? Les uns ont-ils davantage gagné que les autres ? Me semble-t-il : c'est une coalition, une manière commune de faire de la politique, une dynamique qui a été plébiscitée par l'électeur, à Walhain. Ensemble, Wal1 et Ecolo convainquent désormais près de 7 habitants sur 10. Le principal parti d'opposition - Avenir Communal (CDH et indépendants) - est en tout cas le grand perdant du scrutin. Il est en baisse et n'a pu redresser la barre, malgré une cure d'opposition succédant à trois décennies d'exercice du pouvoir en solo.

Chez les Verts, comme ailleurs, on sait compter : les écologistes se savent numériquement non-indispensables. Au soir des élections, ce fut donc l'attente. Longue. Un brin stressante… quand on a fait du bon boulot et qu'on a progressé en voix comme en sièges (de deux à trois, au Conseil communal). Mais Wal1 a fini par ouvrir sa majorité. Bon gré, mal gré. La négociation fut tendue, compliquée, incertaine. Ne nous en cachons pas… Plusieurs fois, les négociateurs Ecolos pensèrent jeter l'éponge. Ebranlés par le simple fait de ne pas se sentir désirés. L'issue est rassurante : à nos yeux, les politiques engagées depuis 2006 méritaient d'être poursuivies. Ensemble. Allez, oublions cette valse hésitation du partenaire. En avant toutes, pour la reconduction d'une majorité…

LE ROLE DE LA PRESIDENCE DU CONSEIL COMMUNAL

Par Larissa Beelen

On vous l'a dit, Ecolo a obtenu, au sein de la nouvelle majorité dont il fait partie, la présidence du Conseil communal. C'est Agnès Namurois, échevine sortante, qui a endossé ce rôle depuis le 17 décembre dernier. Mais en quoi consiste-t-il vraiment ?

Le/la président(e) a pour mission de préparer les débats et modérer les réunions du Conseil communal. Cela assure ainsi une meilleure répartition des rôles et permet de mieux respecter l'expression démocratique au sein de la vie communale.

Auparavant, c'était le/la bourgmestre qui, seul(e), disposait de cette responsabilité. Il s'agit donc d'une "nouveauté", inscrite dans le *Code de la démocratie locale et de la décentralisation* par le décret du 26 avril 2012. L'objectif de cette dissociation est de donner une place plus importante au Conseil communal, en garantissant son indépendance vis-à-vis du Collège.

En Brabant Wallon, outre notre commune, Beauvechain, Orp-Jauche et Ottignies Louvain-la-Neuve ont également choisi de donner la présidence du Conseil à une autre personne que le/la bourgmestre.

C'est tout sauf anecdotique. Une certaine forme de reconnaissance, un rôle important de modération voire une certaine forme d'influence, une fonction de pouvoir réel. Tels sont les propos de Benoit Rihoux, politologue à l'UCL.

Agnès Namurois se réjouit d'exercer cette fonction de présidente du Conseil communal, qui lui permettra *de faire la jonction entre le Collège et le Conseil, un rôle de lien fort*.

Lors de la séance du Conseil communal du 17 décembre, les cinq conseillers d'Avenir Communal, dans l'opposition, ont voté contre la désignation d'une présidence autre que celle de la bourgmestre. Ils ne voient pas l'intérêt de cette fonction et pensent que cela rend les choses plus complexes puisque la présidente du Conseil ne siège pas au Collège !

A ces arguments (peu fondés), Ecolo répond qu'une présidence bien menée peut faciliter les débats, encourager une meilleure communication entre le Collège et le Conseil et permettre une plus grande transparence des décisions.

Pour atteindre ces objectifs, il s'agit bien évidemment de maîtriser les dossiers. Ce à quoi, la nouvelle présidente, avec la motivation et le dynamisme qu'on lui connait, s'est bien entendu engagée. Elle a d'ailleurs déjà pu le démontrer lors de cette première séance ! Essai réussi !

LE DROIT D'INTERPELLATION DU CITOYEN AU CONSEIL COMMUNAL

Par Florent Bouillon

Une question, une remarque, une suggestion, des idées pour faire avancer votre commune ? Vous souhaitez les partager ou les expliquer aux décideurs de notre commune ?

"Chose facile" me direz-vous : hop un petit coup de fil à un échevin ou au bourgmestre, et le tour est joué... Ce n'est pourtant pas transparent, et donc très démocratique !

Une voie officielle existe cependant dans notre commune : chaque citoyen peut interpeller le Conseil communal pour faire part de ses remarques, tout en respectant certaines conditions :

1. Il faut être âgé de 18 ans accomplis et être domicilié dans la commune.

2. L'interpellation se fait par écrit auprès de la bourgmestre. Très exactement : ''Tout citoyen qui désire faire usage de son droit d'interpellation porte à la connaissance du bourgmestre l'objet de sa demande par une déclaration écrite accompagnée d'une note indiquant d'une manière précise la question qui est posée ou les faits sur lesquels des explications sont sollicitées ainsi que les considérations qu'il se propose de développer.''

3. Cette interpellation ne peut être de nature strictement privée, contre l'intérêt général, xénophobe ou toute autre déclaration qui pourrait porter atteinte ou préjudice à autrui.

4. Toute demande doit être introduite dans un laps de temps ''raisonnable'' avant le Conseil communal. A Walhain, celui-ci se réunit en général le troisième lundi de chaque mois.

Dans un premier temps, le Collège examine les demandes et ne fait suite qu'à celles qui respectent les conditions mentionnées ci-avant.

Après accord du Collège, l'interpellation a lieu lors de la séance du Conseil communal suivant. Les interpellations se font en début du Conseil, 5 minutes sont accordées au citoyen pour développer son interpellation. La présidente gère le temps de parole ainsi que les débats.

Pour compléter cette rubrique, je vous conseille de lire le chapitre 6 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, relatif au droit d'interpellation. Mais il faudra vous armer de patience pour le dénicher sur le site internet de notre commune. Petite astuce : le secrétaire communal vous le transmettra volontiers.

Pour votre information, voici les dates des futurs Conseils communaux à Walhain en 2013 :
- le 7 et le 21 janvier,
- le 18 février,
- le 18 mars,
- le 15 avril,
- le 13 mai,
- le 10 juin,
- le 16 septembre,
- le 14 octobre,
- le 4 novembre
- ainsi que le 9 décembre.

Des modifications des dates en fonction des événements sont possibles. Pour vérifier les dates et l'ordre du jour, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune où ces informations sont diffusées en temps et en heures.

PRIX CITRON

La démocratie doit s'accommoder de bien des choses. Les élections communales, toutes communes confondues, nous ont encore fourni matière à réflexion sur le sujet. Un exemple ? Certains candidats, homme et femme, se sont présentés sur les listes électorales en ordre utile, très utile même. Ils ont donc été élus. Ma foi, c'était bien l'objectif. Mais voilà que, le vote terminé et les résultats connus, l'un-e ou l'autre se retirent. Avec des arguments non dévoilés en cours de campagne, ils refusent d'assumer la responsabilité pour laquelle ils ont sollicité nos suffrages. Notre petit doigt nous a dit que certains électeurs et électrices n'apprécient pas trop…

PRIX ORANGE

Y pensons-nous vraiment ? Ce 14 octobre 2012, nous avons élu nos représentants communaux et provinciaux. Pour que cet exercice démocratique soit possible, des citoyens ont consacré du temps pour compter, vérifier, enregistrer nos votes. Nous voulions remercier les présidents, secrétaires et assesseurs des bureaux de vote et de dépouillement, ainsi que les fonctionnaires qui ont permis tous ensemble le bon déroulement de ce scrutin dans une ambiance sereine.

Vous souhaitez marquer votre adhésion au projet Ecolo, voire participer activement à la réflexion, rien de plus simple : devenez sympathisant ou membre !

Surfer sur www.ecolo.be ou contactez Nicolas Art, le secrétaire de notre locale.

Par email : ecolowal@gmail.com
Par courrier : Ecolo Walhain, rue du Poncha 3a, 1457 NSV

LA RECETTE DE TANTE JACQUELINE (Jacqueline Foret)

Manger sain et bon marché

En ces lendemains de fête(s), il est nécessaire de laisser à notre corps un peu répit. C'est pourquoi Tante Jacqueline nous propose une soupe au chou qui va aider notre corps à se remettre de ses excès.

Ingrédients (pour 4 personnes)

1 chou vert (pas trop gros), 4 pommes de terre, 3 carottes, 2 oignons, 2 gousses d'ail, 1 litre et demi d'eau ou de bouillon de volaille, 1 bouquet garni (persil, laurier, thym), huile d'olive, sel et poivre noir du moulin.

Préparation

- Eplucher le chou après l'avoir nettoyé et débarrassé de sa base et de ses plus grandes feuilles.
- Détailler ensuite chaque feuille en fines lanières.
- Blanchir les lanières de chou pendant 2 minutes dans un grand volume d'eau bouillante salée.
- Les passer ensuite sous l'eau froide et les laisser s'égoutter.
- Eplucher les carottes et les pommes de terre.
- Les couper ensuite en petits morceaux.
- Eplucher l'ail puis l'écraser dans un petit mortier.
- Peler les oignons et les émincer.
- Dans un grand faitout, faire revenir dans un peu d'huile d'olive les oignons et l'ail, pas plus de quelques minutes pour ne pas les colorer.
- Ajouter ensuite les légumes, le bouquet garni, du sel et du poivre du moulin et mouiller le tout avec l'eau.
- Dès ébullition, couvrir le faitout partiellement, baisser le feu et laisser mijoter à petit feu pendant 30 minutes.

Présentation

En fin de cuisson, retirer le bouquet garni et verser le potage dans une soupière ou directement dans les assiettes.

Idées, trucs & astuces

Pour transformer ce potage en repas, ajouter un saucisson sec entier dans le faitout 5 minutes avant la fin de la cuisson. Le sortir ensuite du potage, en retirer la peau et le découper en rondelles.

Ne pas hésiter à en faire plus pour en manger durant quelques jours, avec une bonne tartine de pain complet.

MERCI !

Il nous tenait fort à coeur de terminer ce numéro de L'Avis en Vert par des mercis. Ce ne sont "que" des mots, mais ils sont sincères.

MERCI à vous qui avez fait le choix de voter pour Ecolo. Derrière chacune des 857 voix que nous avons reçues, nous savons que se cache un homme ou une femme avec des attentes, des envies, des craintes et des désirs. Nos élus tenteront au mieux d'être en adéquation avec l'espoir que vous avez mis en eux. La locale s'en fera relais. Merci de votre confiance !

MERCI à vous qui, faisant fi du qu'en-dira-t-on durant cette campagne, avez accepté de mettre des affiches Ecolo sur vos façades, à vos fenêtres, à vos portes. Vous avez de la sorte marqué votre soutien à notre cause environnementale et locale, et nous vous en sommes très reconnaissants !

MERCI aussi à vous, membres actifs de la locale, qui avez fait tourner celle-ci à plein régime en cette période intense d'élection. Chaque moment a été vécu comme un partage, un échange d'idées, et chacun d'entre eux fut riche. Nous avons tous contribué à mettre notre pierre à l'édifice !

MERCI aussi à vous, qui ne le savez pas encore, mais qui vous engagerez à nos côtés durant cette nouvelle législature, pour mettre votre motivation et votre peps au service de la locale. On vous attend !

Et, enfin, MERCI à Marianne... Discrétion et conviction, tels sont les mots qui peuvent caractériser le mieux l'action de Marianne Sand au Conseil du CPAS. Discrétion, car elle ne fait pas de « bruit ». Elle agit, avec efficacité et dans le souci constant du bien pour autrui. Conviction, car elle défend ici comme ailleurs des valeurs d'ouverture, de tolérance mais aussi de responsabilité citoyenne.

Durant deux mandats, Marianne a mis toutes ses compétences au service du Conseil du CPAS. Elle y a défendu l'aide respectueuse et équitable aux moins nantis, le maintien des personnes âgées à domicile et l'appui aux personnes à mobilité réduite. Elle s'est également fortement impliquée dans les questions liées à la petite enfance et à l'accueil extrascolaire.

Aujourd'hui, Marianne quitte le Conseil du CPAS : *passer la main me semble important pour deux raisons : éviter, en tant que membre du Conseil, de reproduire des mécanismes installés petit à petit par rapport à l'appréhension des dossiers, ensuite, permettre à d'autres personnes, plus jeunes d'aller à la rencontre de cette fonction passionnante*.

C'est pour nous l'occasion de la remercier d'avoir représenté Ecolo de manière aussi vraie pendant ces 12 années.

VOS ELUS ET REPRESENTANT ECOLOS

Agnès Namurois,
Présidente du Conseil communal

Jean-Marie Gillet,
Echevin de l'Energie, de la Mobilité, du Logement, de la Participation et de la Coopération au développement

Julien Pitsaer,
Conseiller communal

Emmanuel Lepine,
Conseiller du CPAS

ecolo **www.walhain.ecolo.be - ecolowal@gmail.com**